

toi
tu pollues !



moi
je recycle !



Vos sacs de semences peuvent être recyclés : ne les brûlez pas !



- Les sacs papier, collectés en fagots, sont recyclés pour fabriquer, par exemple, des couches de protection pour les cloisons en plâtre.
- Pour chaque tonne de papier recyclé, on économise 1,41 tonne de bois, 48,2 m³ d'eau, 10,25 MWh d'énergie.
- Le brûlage ou l'enfouissement sont interdits.



www.adivalor.fr



ADIVALOR

La collecte des emballages vides de semences certifiées est une initiative volontaire soutenue par les organisations représentant les entreprises semencières (UFS, ARES), les coopératives (Coop de France - Métiers du Grain, InVivo), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA).

Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles